

## Réunion de bureau du 21 avril 2010

Présents : Patrick Lemesle, Bernard Bruche, Yannick Petit, Maurice Pellequer

Absents excusés : André Prieur, Christian Delobelle, Anne Marie Joubert

### Retour du matériel

Le président informe que du matériel informatique a été rapporté le vendredi 16 avril : routeurs wifi, poquets, des chargeurs et des pochettes étanches. Une valise contenant du matériel avait déjà été déposée courant Avril. Malgré ces retours, il manque encore du matériel, un inventaire sera réalisé avant le prochain comité.

Le bureau demande que le Président, le Trésorier adjoint et le Secrétaire Général rencontrent Christian Hezely pour essayer de trouver une solution amiable afin de limiter les conséquences de toutes ces dépenses qui n'avaient pas de rapport avec l'objet social de l'association. En cas d'absence du Président le secrétaire Général et le Trésorier adjoint pourront effectuer cette négociation.

### Demande de subventions

Il est fait état de différentes demandes de subventions pour l'organisation de championnats de France, ces demandes sont du ressort du comité directeur. Une recherche devra être effectuée pour savoir si la ligue subventionnait antérieurement les D1 et autres championnats nationaux.

### Demande de gratuité pour Chennevieres

Une demande d'aide a été reçue pour une gratuité à Chennevières, il a été répondu que c'était impossible, cette action n'étant pas du ressort du comité. De plus cette personne avait déjà effectuée des demandes similaires auprès d'autres membres du bureau.

### Demande de paiement du carquois rouge

La demande de paiement du carquois rouge a été reçue, le président vérifiera la facture, les documentations étant revendues à prix presque coutant il serait bon que les clubs passent leur commande afin de soulager les finances du comité.

### Demande de rachat d'un ordinateur

le bureau donne son accord pour l'achat par l'ancien trésorier de l'ordinateur qu'il détenait chez lui et qui lui servait à faire la comptabilité du comité, montant proposé : les 143.60 euros de valeur vénale au 31 décembre 2009.

### Pouvoirs bancaires

Un pouvoir est donné aux trésoriers et au secrétaire général afin de pouvoir effectuer des opérations bancaires.

Seul le trésorier à la possibilité de faire des opérations sur internet ; une procédure a été prévue pour que le Trésorier adjoint puisse intervenir en cas d'impossibilité du Trésorier.

### Approbation du PV du comité directeur

Le bureau approuve, après amendement, le PV du dernier comité directeur et le propose à l'approbation par Internet, dans les plus brefs délais, aux membres du comité.

### **DRE-DRH**

Suite à la défection de Melun qui ne peut participer à la DR poulies il est demandé si une autre équipe peut remplacer et quelle décision doit être prise sur la participation.

Le bureau décide, compte tenu du délai tardif qu'il n'y aura pas de remboursement

Si une équipe, parmi les suivantes, est disponible sa montée est acceptée.

### **Fonctions des membres du bureau**

Afin de décharger le Président, le partage des tâches sera assuré différemment :

- Le secrétaire général aura en charge le budget et son suivi
- Les subventions seront suivies par le trésorier adjoint (pour le contenu) et le secrétaire général pour les chiffres

Un mode de fonctionnement du budget et de suivi budgétaire sera proposé au prochain comité directeur.

### **Paiement de prestations et de frais.**

Le bureau rappelle plusieurs règles essentielles au bon fonctionnement du comité.

1. Aucun règlement de frais ne peut être réalisé sans pièce justificative
2. Les demandes de défraiement doivent indiquer les dates d'intervention
3. Afin d'éviter des notes de frais du Président comme celle de 2264,60 euros pour septembre 2008, les demandes de remboursement du président seront visées par le trésorier adjoint ou le secrétaire général, de même toute demande de remboursement d'un membre du comité directeur sera visée par le président ou le secrétaire général.

### **Catalogue de formation**

Afin de réaliser des économies, Il sera publié sur le site et diffusé par e-mail. Quelques exemplaires seront photocopiés pour les administrations et ceux qui le demanderaient.

Le Président

Le Secrétaire